



Mairie d'AUBY

Lancement Construction d'une salle polyvalente
en extension du bâtiment de la cuisine centrale
Décision n° 2025/171/MP

Envoyé en préfecture le 31/10/2025

Reçu en préfecture le 31/10/2025

Publié le

S²LO

ID : 059-215900283-20251030-DD_2025_171-AR

Publié le 3 novembre 2025

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°5 du Conseil Municipal en date du 16 Mai 2025, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les crédits inscrits au budget;

Considérant le DCE relatif au marché de travaux « Construction d'une salle polyvalente en extension du bâtiment de la cuisine centrale »;

Considérant que le montant des travaux pour ce marché est estimé à 927 383.00 € HT;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure adaptée ;

Le Maire,

Décide,

Article 1er :

D'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et le montant estimé du marché de travaux « Construction d'une salle polyvalente en extension du bâtiment de la cuisine centrale ». Les conditions sont fixées comme prévu dans les documents du marché. Le montant des travaux pour ce marché est estimé à 927 383.00 € HT.

Article 2 :

De choisir la procédure adaptée comme procédure du marché.

Article 3 :

De compléter et d'envoyer l'avis de marché au niveau national.

Article 4 :

La présente décision sera publiée sur le site de la ville, inscrite au registre de la Commune et transmise au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.

AUBY, le 27 octobre 2025

Bernard CZECH

Maire

